



POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES DE PCA : IL EST TEMPS D'AGIR, ET RAPIDEMENT !

Avec un résultat net de **9,101 Milliards** pour le Groupe Crédit Agricole,
Avec un dividende en hausse de **30%**,
Avec un résultat net de **3,257 Milliards** pour les Caisses régionales,
Avec un résultat net de **106,5 Millions (+14,8%)** pour notre Caisse régionale,

2021 est l'année de tous les records !

Et les salariés dans tout ça ?

Les DG des Caisses régionales ont « généreusement » accordé une augmentation de salaire de 1% portant uniquement sur les RCE, soit seulement **0,7%** de la rémunération pour les 70 000 salariés du Crédit Agricole.

Une augmentation qui ne couvre même pas l'inflation estimée à plus de **3%** en 2022, pour des salariés qui ont très largement contribué à ces résultats exceptionnels.

L'ensemble des Organisations Syndicales de PCA demande à la Direction d'ouvrir la négociation en vue **d'augmenter** de façon **significative** l'indemnité de résidence.

L'indemnité de résidence concerne **TOUS les salariés de PCA de manière équitable**.

La solidité financière de notre Caisse régionale avec ses **3,2 milliards de fonds propres**, permet à la Direction de PCA de répondre favorablement à notre demande.